

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AVENANT CFA : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter l'avenant à la convention UFA avec le CFA Académique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 22-1

Annule et remplace l'acte n° 22 - 2016-2017

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 08/03/2017

Sur la :

1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration donne un avis favorable à la proposition de répartition des moyens par discipline, à hauteur de 324 heures, conformément au document joint en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION AGAPE MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET MONTE CHARGES : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention d'adhésion à un groupement de service avec l'AGAPE 79 pour la maintenance des ascenseurs et monte charges.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION AGAPE VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention d'adhésion à un groupement de service avec l'AGAPE 79 pour les vérifications réglementaires obligatoires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION CADRE AGAPE : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention cadre avec l'AGAPE 79.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION AGAPE MAINTENANCE DES MATERIELS INCENDIE : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter la convention d'adhésion à un groupement de service avec l'AGAPE 79 pour la maintenance des matériels incendie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Argenton , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SORTIE PEDAGOGIQUE : Les membres du Conseil d'Administration autorisent la sortie environnement à Argenton le 12 avril et le 17 mai 2017. Le coût total de la sortie est de 530 €, financé par 280 € sur subvention de la Région, 200 € MDL et 5 € de participation par élèves. Ils autorisent également le Chef d'Etablissement à signer et exécuter les actes afférents à la sortie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2017

Réuni le : 15/03/2017

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONTRAT GRDF : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et à exécuter le contrat de livraison direct de gaz naturel de GRDF.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0